

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF35

présenté par

M. Buchou, M. Bothorel, M. Marion, M. Falorni, Mme Vignon, M. Cormier-Bouligeon,
M. Balanant, M. Gouffier Valente, Mme Klinkert, Mme Delpech, M. Sorre et Mme Missoffe

AVANT L'ARTICLE 49

Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
